

**Avis Spécifique d'Appel d'Offres (AA0)**

**(Procédure à enveloppe unique)**

**Pays : République du Burundi**

**Nom du Projet : Projet Energie Solaire dans les Communautés Rurales au Burundi-  
Projet Soleil NYAKIRIZA (P164435)**

**Marché : Travaux de réhabilitation de dix (10) ateliers de maintenance des  
Provinces Sanitaires de Cankuzo, Makamba, Rutana et Ruyigi  
(lot 3)**

**N° du Don: IDA D5670**

**N° Référence : BI-SOLEIL PIU-424768-CW-RFB**

1. Le Gouvernement de la République du Burundi a reçu un Don de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour financer le Projet Soleil NYAKIRIZA, et a l'intention d'utiliser une partie de ce don pour effectuer des paiements au titre du Marché de réhabilitation de Dix (10) ateliers de maintenance des Provinces Sanitaires de Cankuzo, Makamba, Rutana et Ruyigi.

Le Marché est constitué d'un (01) lot comme indiqué dans le tableau ci-dessous:

<b>Lot 3</b>	MAKAMBA	MAKAMBA	MAKAMBA	10
		NYANZA-LAC	NYANZA-LAC	
	RUTANA	RUTANA	RUTANA	
		GIHOFI	GIHOFI	
	RUYIGI	RUYIGI	RUYIGI	
		BUTEZI	BUTEZI	
		GISURU	GISURU	
		KINYINYA	KINYINYA	
	CANKUZO	CANKUZO	CANKUZO	
		MURORE	MURORE	

**(a) Lot3 : 10 Ateliers de Maintenance situés dans les Provinces Sanitaires  
Cankuzo, Makamba, Rutana et Ruyigi**

Une visite guidée des sites pour les soumissionnaires qui le désirent, sera organisée par le Maître d'Ouvrage du **25/06/2024 au 26/06/2024**.

**Le départ aura lieu au siège du Projet Soleil Nyakiriza à partir de 8 heure du matin.**

2. Le Projet Soleil NYAKIRIZA sollicite des Offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour la réhabilitation de dix (10) ateliers de maintenance pour les Districts Sanitaires des provinces susmentionnées.
3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres National ouvert (AON) tel que défini dans le « Règlement applicable aux Emprunteurs – Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement de Septembre 2023 (« le Règlement de passation des marchés »), et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.
4. Les soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de Monsieur Samuel MACUMI, Coordonnateur a.i du Projet Soleil NYAKIRIZA, e-mail : [sammacumi@gmail.com](mailto:sammacumi@gmail.com) et copié à [nhavyarimana@nyakiriza.bi](mailto:nhavyarimana@nyakiriza.bi) et [bernard.bizindavyi12@gmail.com](mailto:bernard.bizindavyi12@gmail.com) et prendre connaissance du dossier d'Appel d'Offres (DAO) à l'adresse mentionnée au point 4 pendant les jours ouvrables de 7h30 à 17h30.
5. Le Dossier d'Appel d'Offres en langue française peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement<sup>1</sup> non remboursable de cinquante mille Francs Burundais ( 50 000 BIF), dont la moitié est à verser sur le compte n°1110/358 BIF ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) au nom du Projet Energie Solaire dans les communautés rurales au Burundi et l'autre moitié sur le compte n° 1101/001.04 (sous-compte de transit des recettes non fiscales) ouvert à la Banque de la République du BURUNDI (BRB) au nom de l'Office Burundais des Recettes). La méthode de paiement sera par virement bancaire. Le Dossier d'Appel d'Offres sera partagé par E-mail.
6. Les Offres devront être remises à l'adresse ci-dessous<sup>2</sup> au plus tard le **29/07 /2024 à 15h**. La soumission des Offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée. Toute Offres arrivée après l'expiration du délai limite de remise des Offres sera rejetée. Les Offres seront ouvertes en présence des

---

<sup>1</sup> Le prix demandé est destiné à défrayer le Maître d'Ouvrage du coût d'impression, du courrier / d'acheminement du dossier d'Appel d'offres. Un montant de 50 à 300 USD ou équivalent est réputé raisonnable.

<sup>2</sup> Indiquer l'adresse pour le dépôt des offres si elle est différente de l'adresse de consultation ou de retrait du document.

représentants des soumissionnaires qui le désirent, dans la salle des réunions du Projet Soleil Nyakiriza, Quartier Industriel, Avenue de l'agriculture, n°5, le 29/07 /2024 à 15h 15.

7. Les Offres doivent être accompagnées d'une *garantie d'Offres* pour un montant de **deux millions francs burundais (2 000 000 BIF)** .
8. "L'attention est portée sur le Règlement de Passation des Marchés exigeant que l'Emprunteur divulgue la déclaration sur la propriété du bénéfice du soumissionnaire retenu, au titre de la publication d'attribution du marché, en utilisant le Formulaire de déclaration de propriété du bénéfice du soumissionnaire telle que comprise dans le document d'appel d'Offres.
9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

***Projet Energie Solaire dans les communautés rurales au Burundi - Projet Soleil NYAKIRIZA***  
***Quartier Industriel***  
***5, Avenue de l'Agriculture***  
***Bujumbura - Burundi***  
***Téléphone : +257 61 28 08 28***  
***Adresse électronique : [sammacumi@gmail.com](mailto:sammacumi@gmail.com)***

